

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Reims (51100)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le comité vélo composé d'élus, de techniciens et d'association(s) de cyclistes se réunira au minimum 4 fois par an.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Nécessité d'avoir un.e élu.e vélo et uniquement vélo. Si ça n'existe pas déjà, créer au moins deux postes voirie cycliste.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Entièrement d'accord. Le développement du vélo à l'échelle de la ville et du Grand Reims mérite nécessairement par un plan vélo qui sera financé et concerté.

L'objectif principal de ce « plan vélo » est de tripler l'usage du vélo pour qu'un déplacement sur dix s'effectue à vélo contre un sur trente actuellement (objectif part modale vélo 10%).

FRR souhaite démocratiser l'usage du vélo à tous les quartiers en cassant l'image du vélo réservé à une élite du centre-ville. Un vélo pour tous et à tout âge.

Plusieurs mesures de ce plan vélo seront détaillées au déroulé de ce questionnaire ; citons toutefois : la réalisation d'un réseau de véloroutes, le développement de garages vélos et des aides à l'achat.

Vous pouvez retrouver plus d'information ou des précisions sur www-faisons-respirer-reims.com

Le plan vélo sera présenté aux Rémois en mai à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). A terme, il sera intégré au plan de mobilité du Grand Reims (ancien Plan de Déplacement Urbain).

Au sujet de la concertation, rappelons que, convaincu de sa nécessité, Eric QUENARD a été l'acteur du rapprochement entre l'association Vél'Oxygène et les services de la ville en 2013 lorsqu'il était adjoint à la voirie.

Le comité de pilotage du plan vélo sera composé d'élus, des services de la ville et des représentants d'usagers au premier rang desquels l'association Vél'Oxygène.

A ce titre, la liste FRR s'engage à renouveler la convention tripartite entre Vél'Oxygène, la ville de Reims et le Grand Reims.

Le comité de pilotage mènera des actions de différentes natures : des réunions en salle, des balades de terrain et des opérations de benchmarking (visites de villes de références, venues d'experts extérieurs, par exemple Strasbourg).

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Plan de circulation vélo et des mobilités douces n'a que trop tardé à Reims. Les axes y sont rompus et certaines pistes sont particulièrement dangereuses.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous sommes favorables à l'idée d'un plan vélo bâti en début de mandat, qui soit cohérent avec notre programmation de voirie et de rénovation de réseaux. En substance, certaines rues doivent être prioritairement refaites en raison de leur état de vétusté et nous devons évidemment tenir compte de cette programmation pour faire évoluer le réseau cyclable.

Par ailleurs, il faut noté qu'une telle stratégie a été votée en décembre dernier à l'échelle communautaire et qu'une organisation du réseau cyclable à l'échelle du Grand Reims verra le jour dès 2020, avec un budget ad hoc.

Nous sommes évidemment favorable au comité vélo dès lors que c'est ce que nous avons, de fait, mis en place ces dernières années. Pour ne prendre que l'exemple de 2018 et 2019, nous nous sommes rencontrés (élu, services et membres de l'association) le 2 février, le 20 avril, le 15 juin, le 31 août (balade à vélo) ainsi que le 16 décembre en 2018. En 2019, nous

avons eu 4 réunions (13 février, 29 mars, 9 juillet et 27 novembre) Par ailleurs, nous avons travaillé sur le projet de convention entre les deux collectivités et votre association pendant l'année 2019 et nous vous avons associés au projet de garage à vélo avec le Conseil de quartier Centre ville (au minimum 2 réunions en présence de Monsieur Prieur) et à la réalisation de la zone 30. Enfin, vous avez été régulièrement présents aux réunions de concertations pour des rénovations de voirie, une démarche que nous systématiserons.

Nous souhaitons donc naturellement poursuivre ces réunions de concertation, comme nous l'avons initié sous cette mandature.

Action n°2

Créer un réseau express vélo constitué de voies aménagées y compris carrefours et intersections avec comme principales caractéristiques :

- Être aménagé spécifiquement sur la totalité du parcours (carrefours et intersections compris) avec de larges pistes unidirectionnelles ou bidirectionnelles
- Garantir une vitesse moyenne de 20 km/h, sans arrêt aux intersections dans 75% des situations ou avec des temps d'attente aux principales intersections inférieurs à 45s
- Être éclairé et traité avec un revêtement/marquage d'une couleur différente de la chaussée classique
- Être lisible, confortable et doté d'un jalonnement spécifique.

Êtes vous favorable à la création d'un réseau express vélo réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Quel en serait sa longueur ? Selon quel calendrier ?

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Au cours de la première année de la mandature, répertorier tous les tracés possibles. Au mieux, pistes ou voies cyclables dans chaque rue.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui. La création d'un réseau express vélo est une condition indispensable au développement de la pratique du vélo. Eric QUENARD, tête de liste FRR, a été le premier à proposer un réseau de « véloroutes » dont les caractéristiques reprennent en grande partie celles évoquées. Cette proposition est antérieure à la parution de votre manifeste. Quel que soit le nom de ce réseau, il doit être pour les personnes circulant à vélos ou celles qui le souhaiteraient: sécurisant, continu, lisible et adapté à tous les niveaux de pratiques. En outre, il aura une capacité en cohérence avec le développement de la pratique du vélo.

Le réseau projeté par Eric QUENARD, tête de liste FRR, auquel nous pouvons apporter des modifications pour tenir compte de vos propositions, se composerait de 3 axes :

1 axe reliant le quartier Orgeval au boulevard Albert 1er et à la zone Farman.

1 axe reliant l'avenue Jean-Jaurès au boulevard Pommery au quartier St Remi.

1 axe reliant le quartier St Remi à l'hôpital et à la zone de Bezannes.

Ce plan sera réalisé à raison de 5 km par an.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Oui, dans la ville de Dijon où je me rends souvent, il existe ce genre de voies avec une couleur au sol spécifique et visible pour les pistes cyclables. C'est une mise en sécurité des cyclistes qui est essentielle.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous sommes favorables à cette idée de réseau express vélo, à ceci près que les pistes cyclables bidirectionnelles ne nous semblent pas opportunes compte tenu de leur dangerosité aux carrefours. Nous pensons également que les bandes cyclables ne sont pas à proscrire, en complément de pistes cyclables là où les voies le permettent et que l'essentiel est surtout de pouvoir assurer la continuité entre pistes et bandes et que les bandes soient suffisamment confortables et sécurisées.

Quant au revêtement, la réglementation actuelle étant hostile aux marquages entièrement colorés en raison du risque de glissance, nous allons tester dès cette année (rue Estienne d'Orves) un revêtement plus clair, permettant de différencier les deux espaces.

Par ailleurs, nous avons d'ores et déjà pris contact avec le Cerema en vue d'expérimenter différents types de marquages permettant une meilleure visibilité de l'espace dédié aux cyclistes, par les automobilistes.

Action n°3

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération qui assure un maillage complet de la ville. Il formerait le réseau cyclable secondaire, complémentaire du réseau express vélo, avec des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation.

Finies les pistes en pointillés, les ponts infranchissables et les carrefours où les cyclistes sont renvoyés dans la circulation générale. Supprimés les points noirs, le réseau devient enfin confortable et sécurisant. Des itinéraires interconnectés permettent désormais aux cyclistes de tous les âges et de tous les niveaux de faire du vélo leur mode de déplacement au quotidien. Les voies cyclables sont prolongées jusqu'au sas vélo.

Êtes vous favorable à la réalisation de ce réseau continu et sécurisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Selon quel calendrier ?

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Les deux premières années.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui. Nous sommes favorables à la création d'un réseau secondaire en parallèle du réseau express vélo. Son déploiement s'effectuera tout au long du mandat et sous le pilotage du comité vélo.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Absolument, un des engagements de notre liste est de lutter contre ces ruptures d'axes entre les quartiers et ce afin de

décloisonner les quartiers et d'apporter de la fluidité à la mobilité.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Là encore, nous y sommes favorables sur le principe, mais il faut adapter les aménagements au type de voie concerné. Nous souhaitons travailler sur le modèle de Copenhague qui distingue les rues à 30km/h, des voies intermédiaires et, enfin, des artères où la circulation est plus intense. A chaque fois, l'aménagement est plus ou moins lourd et la séparation stricte entre automobilistes et cycliste y est plus ou moins justifiée.

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines : Betheny, Cernay-les-Reims, Saint-Léonard, Taissy, Cormontreuil, Champfleury, Bezannes, Tinquieux, Saint-Brice-Courcelles, Courcy.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Conscient que les déplacements à vélo dépassent les frontières administratives, Eric QUENARD, tête de liste FRR, mettra tout en œuvre pour créer des connexions avec les communes proches. A noter toutefois que cette réalisation peut dépendre d'autres collectivités (Grand Reims, conseil départemental, etc.).

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Parfaitement, une politique des mobilités ne peut se penser à l'échelle seule de la ville.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous y sommes favorables. C'est d'ores et déjà acté avec le vote de la stratégie de mobilité par le conseil communautaire du 19 décembre 2019 et ces actions seront à menées en lien avec le Conseil départemental de la Marne s'agissant des routes départementales.

Action n°5

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Vous engagez-vous à déposer un dossier pour l'appel à projets 2020 (date limite le 31 mai)

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui. A travers le plan vélo national, le gouvernement souhaite favoriser la réalisation de réseau cyclable continu. Cet objectif est partagé par Eric QUENARD, tête de liste FRR. Nous déposerons des dossiers pour mobiliser les financements dès 2020.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Oui je m'y engage.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous avons déjà déposé un dossier l'an dernier, concernant le Pont de Witry - qui, au demeurant, disposera de pistes cyclables sécurisées - qui n'a malheureusement pas été retenu. L'objectif est donc de tenter à nouveau en 2020.

Action n°6

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Êtes vous favorable à cette mesure ?

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui totalement. Les angles morts représentent un véritable danger pour les personnes circulant à vélo. La nouvelle législation imposant des autocollants à l'arrière des bus et camion est insuffisante sur le sujet. Des actions de sensibilisation devront être mise en place sans attendre un changement de réglementation.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Il faudra bien évidemment et dès que la législation le permettra accompagner les entreprises pour qu'elles s'équipent de ces types de véhicules pour la sécurité de tous.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Difficile de s'engager tant que la législation ne le permet pas. De manière générale nous travaillons à la réduction des poids lourds dans la ville, tant en terme de quantité que de tranches horaires.

Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

La volonté d'augmenter le nombre de déplacements à vélo a pour corollaire de repenser la circulation dans sa globalité. Cela doit se faire de façon concertée en privilégiant les déplacements non polluants.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Laisser plus de places à la mobilité douce est un de nos engagements.

En commençant par la gratuité des transports qui permettra de manière claire de délester la circulation d'un nombre important de voitures qui encombrant la ville et ne permettent pas de penser une autre mobilité

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Plutôt favorable, en lien avec l'action 1.

Action n°8

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Cette mesure s'accompagne d'une synchronisation des feux tricolores pour une « onde verte » à 25km/h feux tricolores, qui contrairement aux voitures, ne détectent pas les vélos la plupart du temps.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

A étudier une ville sans feu, sans stop et sans " cédez le passage ". Uniquement en priorité à droite. Des villes l'ont déjà testé, en Allemagne notamment et les résultats sont probants.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Dans notre programme figure la ville apaisée où la norme sera la limitation à 30 km comme norme avec l'exception à 50 km/h, donc nous sommes en accord sur ce point. En ce qui concerne les feux tricolores nous supprimerons ceux ne détectant pas les cyclistes.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Généraliser le 30 km heure et la synchronisation oui.

Mais il se trouve que l'aménagement par chicanes posent parfois des difficultés.

Il faudra penser d'autres aménagements et faire un travail essentiel sur la pédagogie.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Comme vous le savez, nous avons créé une vaste zone 30 qui s'étend des Promenades jusqu'au rond-point des droits de l'Homme. Par ailleurs, pendant le mandat, nous avons travaillé sur des zones 30 dans chaque quartier, en lien étroit avec les conseils de quartier ainsi que les populations concernées. C'est le cas à Clairmarais, à Jean Jaurès, pour la cité Mulhouse, pour le quartier Maison Blanche, et bien d'autres secteurs à venir.

Quant à la synchronisation des feux, notre système de vidéo protection nous permettra bientôt de travailler sur ce sujet.

Action n°9

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

ACTION 9 :

Oui de telles zones seront créées en particulier devant les établissements scolaires en cohérence avec l'engagement de « zéro

accident sur le trajet de l'école.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Je ne peux sans être assez précise répondre à cette question.

Mais il faut regarder précisément avec les services de la ville et la question de la dangerosité devant les écoles est un réel problème.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

La collectivité, comme vous le savez, travaille actuellement à la mise en place d'une zone à faible émission qui aura pour effet d'agir sur la circulation générale et, en particulier, de transit.

Action n°10

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Mille fois oui ! C'est dans notre programme.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

cf question précédente. A adapter à chaque cas.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Ça peut être une piste éventuellement avec Concertation et pédagogie car le problème est plus global.

En vérité il faudrait comme dans d'autres pays plus jouer sur les amplitudes d'hor D'accueil des enfants à l'école.

Malheureusement ce n'est pas notre culture.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous n'y sommes pas favorables dans la mesure où cette action aurait sans aucun doute pour conséquence d'embouteiller une grosse partie de la ville aux heures de pointe.

Nous avons proposé une approche pragmatique qui s'adapte à chaque situation avec l'objectif de protection de nos enfants.

Selon les cas : aménagement routier, présence de la Police municipale, radar, etc...Nous avons également proposé de travailler sur la mise en place de pédibus en travaillant avec chacune des écoles volontaires sur le sujet.

Pour certaines écoles, il convient de repenser totalement les accès.

Action n°11

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas clair....

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Réglementer le stationnement des véhicules motorisés est à regarder comme un moyen ou un outil. Pas une fin en soi.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Pour nous il ne faut pas généraliser le stationnement payant car dans certains faubourgs de Reims cela a fortement pénalisé les commerçants.

Nous croyons beaucoup plus à la gratuité des transports.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous avons d'ores et déjà étendu la zone de stationnement payant en concertation pendant ce mandat et nous interrogerons systématiquement les Rémois sur d'autres zones qu'il nous semble opportun de rendre payantes effectivement.

Action n°12

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare-centre à hauteur de 5% minimum du trafic voyageur, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui, bien sûr, c'est nécessaire à une réelle intermodalité.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Pas de commentaire

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Oui, dans le cadre du futur Pôle d'échange multimodal

Action n°13

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Des garages à vélos sécurisés peuvent également être implantés sur les aires de covoiturage.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Une aide technique ou financière sera apportée aux entreprises et copropriétés souhaitant créer des stationnements vélos. En parallèle, des garages à vélos seront créés sur l'espace public.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Oui bien évidemment!

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Le garage à vélo mis en place avec l'aide du conseil de quartier Centre ville est une première étape qui vise à être dupliquée en lien avec les habitants.

Dans le cadre de la campagne, nous avons également le projet de véritables parkings relais aux quatre coins de la ville qui comporteront un certain nombre de service, notamment des stationnement vélos sécurisés.

Action n°14

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Nous y sommes favorables tout comme toutes autres mesures visant à encourager la mobilité des plus jeunes.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Parfaitement

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous y sommes favorables et, pour les établissements scolaires, en fonction des projets d'écoles.

Action n°15

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui, entièrement d'accord. Cf. réponse 13.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Oui

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

L'actuel PLU révisé sous la mandature d'Arnaud Robinet prévoit déjà de telles obligations dans toutes les nouvelles opérations d'habitat collectif, à usage de bureaux de services et de commerces, mais aussi pour les équipements publics ou collectifs, y compris ceux à usage d'enseignement.

Par ailleurs, nous regarderons ce sujet également dans le cadre du "pacte vert" avec les promoteurs que nous avons proposé dans le cadre de la campagne électorale.

Action n°16

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

En priorité pour les faibles revenus, voire un vélo offert aux personnes en grande précarité.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui et cela figure dans nos propositions. Pour les livraisons, nous souhaitons à aller vers un système comme celui de Nantes avec des horaires de livraison plus larges pour les véhicules non polluants.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Il faut modifier notre rapport à notre mobilité au travail et avoir une politique incitative.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Dans un premier temps, nous menons une stratégie volontariste d'acquisitions de vélos pour les agents de nos collectivités.

Action n°17

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Située au cœur de Reims, la Maison du vélo permet aux cyclistes de bénéficier d'informations et de services.

Un atelier participatif de réparation et d'entretien des cycles sera une composante essentielle. A l'aide d'un vélo cargo dédié, l'atelier se déplacera pour des interventions ponctuelles dans un rayon de plusieurs kilomètres. La Maison du vélo proposera le marquage Bicycode des vélos, la vente de vélos d'occasion révisés aux jeunes, aux étudiants, à ceux qui en ont la nécessité.

Des informations sur la pratique du vélo à Reims seraient diffusées ainsi que des conseils en mobilité.

La Maison du Vélo sera aussi le lieu intermodal par excellence avec les bus, tramways et trains, et d'où pourront aussi s'élancer promenades en groupes et vélo-école pour l'apprentissage du rouler en ville des enfants.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Évidemment oui !

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Oui c'est un outil indispensable (et cela figure dans notre programme) le modèle caennais entre autres est intéressant.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Cela rejoindra parfaitement les remarques que j'ai faites sur l'absolue nécessité du volet pédagogique.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Ce projet de maison du vélo auquel nous sommes favorables pourra être étudié et soumis à la concertation dans le cadre de deux gros projets que nous portons : celui de la création du pôle d'échange multimodal actuellement à l'étude et celui de la création des berges du Canal.

Action n°18

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

L'apprentissage du vélo à l'école sera fortement développé de manière à savoir rouler seul en ville à la sortie du cycle élémentaire.

Les activités périscolaires se prêtent particulièrement à cet apprentissage qui développe en même temps le sens du plein-air et de l'exercice physique.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Comme cela se faisait il y a encore quelques années par la prévention routière qui installait pendant une journée un circuit dans la cour de l'école et donnait un certificat à la suite de quelques épreuves. Nous prévoyons également des apprentissages pour les adultes qui n'ont jamais pratiqué.

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Total accord. Comme indiqué en réponse 14, nous sommes favorables à toute mesure visant à favoriser la mobilité des plus jeunes.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Même remarque que la proposition précédente.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Oui, nous avons des projets actuellement à l'étude sur l'équipement d'écoles. Par ailleurs, sur l'apprentissage du vélo à l'école, c'est l'objet d'une partie de notre convention entre votre association et nos deux collectivités et de la subvention versée depuis 2019 par la ville de Reims et le Grand Reims notamment au titre du contrat de ville.

Action n°19

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Des fonds seront mobilisés via le programme ALVEOLE

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Pas de commentaire

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous souhaitons étudier la possibilité de mise à disposition d'une série de vélos qui tournerait entre les différentes écoles. Par ailleurs, la convention entre la ville et votre association, ainsi que la subvention afférente incluent l'intervention de votre part dans les écoles pour contribuer à cette apprentissage du vélo.

Action n°20

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Depuis le 1er janvier 2020, les employeurs peuvent contribuer au frais de déplacement vélo domicile-travail sur une base forfaitaire à hauteur de 400 euros/an maximum.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

La ville de Reims et le Grand Reims se montreront exemplaires en matière de mobilités. Ce forfait sera proposé. Cette mesure sera complétée par d'autres au travers un plan de mobilité ambitieux.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Pas de commentaire

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Mais nous travaillons effectivement à la mise à disposition de vélos pour les agents de nos collectivités.

Action n°21

Créer une "journée sans voiture". La fréquence serait d'une fois par mois.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Amplifierait peut-être le rejet du vélo...

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer la mobilité à vélo des restrictions de circulation seront prises sur des axes ou des périmètres, par exemple le premier dimanche de chaque mois.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

C'est un bon moyen de sensibilisation effectivement.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous sommes réservés sur une telle généralisation mais avons d'ores et déjà proposé la chrono-urbanisation sur certains axes, qui consiste à rendre des rues piétonnes de façon périodique. Ces projets nous permettront, sur certaines zones, de réaliser ces journées sans voitures que vous suggérez, mais sur certaines rues uniquement plus d'une fois par mois.

Action n°22

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Stopper l'organisation de stationnements sur les aménagements cyclables lors des matchs de football ou lors du marché de Noël

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Considérer le vélo comme véritable moyen de déplacement implique de ne plus tolérer voire organiser le stationnement sur les aménagements cyclables. Les policiers municipaux seront sensibilisés sur le sujet

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Pas de commentaire

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Sur le stationnement illicite, c'est d'ores et déjà l'action de la police municipale qui, chaque semaine dresse de nombreuses contraventions sur stationnement gênant, comprenant évidemment les stationnements sur les aménagements cyclables. Par ailleurs, nous travaillons à refondre le règlement de voirie ce qui permettra d'éviter les accumulations d'armoires et autres compteurs partons sur nos trottoirs.

Enfin, nous avons mis en place le procès verbale électronique qui a montré toute son efficacité et qui sera poursuivi et amplifié.

Action n°23

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

Pas de commentaire

Laure Manesse (Reims en Commun)

Pas de commentaire

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

Notre volonté est de communiquer massivement sur le vélo et ses bienfaits.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

J'adhère à plus de 200%

La pédagogie !

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous y sommes favorables. Nous avons actuellement une petite campagne sur le respect des SAS vélo.

Nous allons rééditer le code de la rue en le mettant à jour notamment des dernières dispositions sur les trottinettes électriques et le diffuser largement.

Mais nous souhaitons effectivement une campagne de communication plus large sur le partage de la rue qui incite aux respects de chaque mode de déplacement.

Commentaires généraux

Gerard Chemla (OSONS REIMS avec Gerard Chemla)

Cycliste depuis bien longtemps (je n'ai pas attendu la campagne pour ne me déplacer en ville qu'en vélo ou transports en commun), j'ai adhéré en 2019 à Vel'oxygène dont la démarche va dans le sens que je réclame depuis des années. je valide donc sans réserve ses propositions en regrettant simplement qu'elles ne s'intègrent pas dans un plan plus ambitieux pour les transports dans notre ville, la question vélo devant aller avec la question transports en commun, piétonisation, refonte de l'urbanisme,... J'ai annoncé dès mon investiture en juin dernier que ma première ambition était de faire de Reims une ville cyclable.

Un chapitre de mon livre est consacré aux thèmes que vous proposez; à votre disposition pour échanger et enrichir le débat. J'ai regretté que l'association n'accompagne l'élaboration de mes propositions en participant comme expert à la réunion que j'ai organisée sur le sujet l'année passée.

Je reprendrai dans mon programme vos propositions y compris celles proposant les itinéraires de voies expressives.

Monique Vervondel-Gaulguet (Reims Verts l'Avenir)

S'inspirer largement de nos voisins hollandais !

Le vélo doit devenir prioritaire partout sur les voitures.

Des panneaux doivent être installés à tous les endroits qui posent problème.

Chaque automobiliste doit avoir conscience que le cycliste existe.

Mon slogan : automobiliste, en roulant à vélo, je prends soin de ta santé, fais attention à moi !

Laure Manesse (Reims en Commun)

La place du vélo est pour nous un axe essentiel pour réduire la pollution en ville, réduire notre empreinte carbone et favoriser la transition écologique. Pour cela, nous devons adapter la ville au vélo et non plus les vélos à la ville, comme ce fut le cas jusqu'à présent. Nous proposons la création d'un service public communal du vélo afin de le rendre accessible à tous et travaillerons en étroite collaboration avec les associations pour le mettre en place, en particulier avec Vel'Oxygène.

Thierry Wippler (FAISONS RESPIRER REIMS Liste dirigée par Eric QUENARD)

La liste Faisons Respirer reims, dirigée par Eric Quénard considère le vélo comme un moyen de transport qui doit être considéré comme tel et non une sous catégorie. Qui plus est, le vélo est non polluant et bon pour la santé. Notre objectif est de tripler le nombre de pratiquants en levant les obstacles à son développement, en premier lieu l'insécurité et le vol.

C'est la base de notre lan vélo.

Hadhoum Belaredj-Tunc (Nous Citoyens Rémois)

Nous proposons la gratuité universelle des transports en commun pour pouvoir laisser place aux mobilités douces (marchés et vélos et autres et pour qu'elles puissent se déployer dans la ville.

Arnaud Robinet (Reims naturellement avec Arnaud Robinet)

Nous souhaitons rappeler que la ville de Reims dispose à ce jour d'un linéaire total d'aménagements cyclables de près de 200 km. Ce linéaire a augmenté de 65% depuis avril 2014.

Nous avons, pour ne citer que quelques exemples, accru les zones 30 de 138% en passant de 50 km à 122km (étant entendu que 3 nouvelles zones 30 vont être mises en oeuvre au cours du 1er semestre 2020), ces zones permettant la création de 20 kilomètres de double sens cyclables.

Nous avons mis en place plus de 150 SAS vélos, plus de 120 tourne-à-droite et 25 va-tout-droit cyclistes qui sont autant d'outils facilitants la vie des cyclistes.

Nous avons par ailleurs doublé le nombre d'arceaux à vélos passant de 1700 en 2014 à 3500 en 2020.